

Canada français, Mme F.-L. Beique celle de la femme canadienne française d'autrefois et d'hier. Il y a là des savants, des philosophes, des sociologues, des poètes, des romanciers, des dramaturges — et des recueils de nos vieilles chansons. Nous ne saurions être trop attentifs à la culture canadienne.

JOHN CHARPENTIER.

MUSIQUE

A propos d'une reprise à l'Opéra-Comique de *L'Ecole des Maris*, livret de M. Jacques Laurent, d'après Molière, musique de M. Emmanuel Bondeville.

L'Opéra-Comique semble décidé à reconstituer son répertoire français. Encore qu'on voie paraître de temps en temps des *Tosca* et des *Butterfly* dont on se passerait volontiers (entre tant de « restrictions », pourquoi ne pas instituer celle de la mauvaise musique?) — d'intelligents efforts sont faits rue Favart pour rendre au public le goût des bons ouvrages : le succès des *Noces*, de *Mireille* (dans sa version originale), de *La Basoche*, d'*Une Education manquée*, est le meilleur encouragement. Pourtant il importe non seulement de remettre à la scène ces chefs-d'œuvre du passé, mais encore et peut-être davantage, de choisir parmi les créations de ces dernières années les pièces qu'il faut reprendre, celles qui doivent après cette nouvelle épreuve, et même si le succès d'argent n'en est pas immédiat, remplacer les ouvrages que la mode d'un moment avait maintenus, mais qui se révèlent aujourd'hui insignifiants. On l'a dit souvent, en effet : le répertoire de l'Opéra-Comique, plus encore que celui de l'Opéra, s'est usé. A force de jouer plusieurs fois par mois les ouvrages qui « font recette », on a trop négligé ceux qu'on aurait dû soutenir, qui se seraient petit à petit imposés au public; et on a du même coup épuisé les succès que l'on croyait intarissables. Si bien que cette crise, survenant alors que le cinéma et la radio portaient au théâtre les coups les plus rudes, risquait de tuer définitivement les scènes lyriques si l'Etat ne les avait prises en tutelle. Encore que soit redoutable l'intervention de l'Etat dans les questions d'art, il est légitime de demander à la

Nation de faire pour la musique ce qu'elle fait pour les autres arts et de prendre à sa charge l'entretien des musées de l'art sonore comme l'entretien des bibliothèques et des autres musées. Mais ceci dit, il semblerait désastreux que la subvention servît à faire représenter des drames lyriques véristes, sous le prétexte que « le public aime ça ». Se soucie-t-on d'exposer au Louvre les originaux des « chefs-d'œuvre » dont on trouve la reproduction en chromo ou en plâtre patiné façon bronze dans les grands magasins? — « Mousse siffleur » ou petits télégraphistes de Chocarne-Moreau? L'argument des recettes m'a toujours semblé discutable : on célèbre cette année même le centenaire de deux ouvrages de Donizetti qui ont, l'un et l'autre, été joués des milliers de fois dans le monde entier — *La Fille du Régiment* et *La Favorite*. Or, ni l'un ni l'autre n'ont obtenu de succès aux premières représentations. Ils ne se sont imposés que petit à petit, grâce au soin des directeurs et à une interprétation magnifique. Combien d'autres œuvres lyriques — *Carmen*, par exemple — ne sont point « parties » d'emblée? Si l'on avait fait quelque effort pour Chabrier, nous aurions au répertoire quelques vrais chefs-d'œuvre de plus... Chabrier... Ce nom est venu sous ma plume, comme il y vient chaque fois qu'il faut un exemple de notre injustice, ou plutôt de l'indifférence de nos aînés. Puisse le nouveau directeur de l'Opéra-Comique, à qui nous devons déjà beaucoup de gratitude pour les efforts qu'il a faits, nous donner *L'Etoile*, l'étincelante *Etoile!* Et puisse le nouveau directeur de l'Opéra, animé lui aussi des mêmes excellentes intentions, nous permettre de voir *Platée*, étincelante partition bouffe de notre grand Rameau. La radio nous l'a révélée un beau soir, deux beaux soirs, même si j'ai mémoire, — tout juste assez pour aviver nos regrets.

§

L'Opéra-Comique a donc repris **L'Ecole des Maris**, qui eut, lors de la création en juin 1935, un succès du meilleur aloi. Elle le devait non seulement à la parfaite tenue littéraire d'un livret réalisant cette gageure de reprendre « en

sous-œuvre » le texte de Molière sans le gâter jamais, d'ajouter tout ce qu'il était nécessaire de donner au compositeur, mais aussi et plus encore à la qualité d'une musique claire remplie d'heureuses trouvailles, toute débordante de saine gaieté, et qui chante, et qui ose retrouver d'anciennes formules, les rajeunir, en tirer des effets inattendus et charmants. Je me souviens du succès à la répétition générale : il y avait dans les couloirs des hommes prudents qui interrogeaient et prenaient le vent au premier entracte. Chose singulière et fort humaine, on parlait plus du *Bal des pendus* qu'Emmanuel Bondeville avait fait applaudir aux concerts Lamoureux que de *L'Ecole des Maris*. Certains en parlaient pour y trouver des arguments propres à accabler l'auteur. Et puis au deuxième entr'acte, tout alla mieux. Au baisser du rideau du dernier acte, la partie était gagnée : ce succès, un article de Florent Schmitt le consacrait un peu plus tard. Tout en relevant des inégalités et des maladroites d'écriture, le critique du *Temps* constatait aussi que ces défauts ne nuisaient pas plus à Bondeville que les défauts identiques de Berlioz, et il ajoutait que la partition déborde de vie, de mouvement, de fantaisie, qu'elle est « une orgie de rythmes variés, inattendus, appliqués à une bonne humeur, une verve drolatique, un sens de l'humour et du burlesque que nul musicien n'a peut-être eu à ce degré depuis Chabrier ». Un tel succès et si légitime, aurait suffi en d'autres temps pour que *L'Ecole des Maris* se maintînt, ou du moins pour qu'on la maintînt, pour qu'on l'imposât. A la rentrée d'octobre, on joua bien l'ouvrage de M. Emmanuel Bondeville; mais au bout d'une dizaine de représentations, les vicissitudes du théâtre qui, alors dut être réorganisé après un changement de direction, firent oublier *L'Ecole des Maris*. Oublier par le théâtre, mais point par les musiciens.

La reprise qui vient d'en être faite confirme notre impression première. Remarquons-le : rien n'est plus terrible que ces procès jugés en appel. Il n'est que les bons ouvrages pour les gagner. L'effet de surprise ayant disparu, on est tout attentif. On a pu l'être sans que rien gâte le souvenir

du soir de 1935. On a retrouvé avec la même joie des pages comme l'air d'Ariste au premier acte, les couplets de Sganarelle au second : « En deux mots je vais désarmer votre audace... » ; les airs du commissaire et du notaire, au troisième, le délicieux quatuor des clercs : « Nous nous couchons dès qu'il fait clair, et dormons quand le soleil luit. Plaignez les pauvres clercs de nuit... » Tout cela est plein de malice et de verve et conserve jusque dans la charge la plus bouffonne une distinction qui en rehausse l'éclat.

Deux noms doivent être cités tout d'abord : celui de M. Albert Wolff qui conduit l'orchestre et qui a monté l'ouvrage avec un soin merveilleux ; celui de M. Musy qui, aussi bien comme chanteur que comme comédien, dans le rôle de Sganarelle, se montre en tous points excellent. Ajoutons que c'est lui qui a mis en scène — et avec une rare intelligence — *L'École des Maris*. Mlle Lilie Grandval a repris le rôle difficile d'Isabelle qu'elle avait créé : elle y déploie, tout à son aise, de grandes qualités. Mlle Mattio, MM. Villabella, Gaudin, Vieulle, Buck et Denoyer complètent la distribution ; Mlle Byzanti a montré beaucoup de grâce dans le divertissement, fort bien réglé par M. Constantin Tcherkass.

RENÉ DUMESNIL.

LA MUSIQUE DES DISQUES

CHANT DE LA FRANCE. — Racine : *Bérénice*, Acte IV, Scène V, Mme Bartet, M. Donneaud (Gramophone DB 5094) ; *ibid.* Acte II, Scène V, Mme Bartet, Mlle Sully ; *Andromaque*, Acte III, Scène VIII (d° DB 4829). — Fauré : *En sourdine* (Verlaine), *Nell* (Leconte de Lisle), Mlle Ninon Vallin (Pathé PG 162) ; *Shylock*, Nocturne N° 5, Orchestre du Conservatoire (Cor. LFX 465) ; *Sonate en la majeur*, M. Tagliafero, D. Soriano (Pathé PAT 3, 4, 5) ; *Premier Quatuor*, pour violon, alto, cello, piano, H. Merckel, Alice Merckel, G. Marchesini, E. Zurluh-Tenroc (Gramophone L. 973 à 976).

Chant de la France.

A quel excès d'amour m'avez-vous amenée!

Pour jamais! Ah! Seigneur, songez-vous, en vous-même

Combien ce mot cruel est affreux quand on aime?

Dans un mois, dans un an, comment souffrirons-nous,

Seigneur, que tant de mers me séparent de vous?